DISTRIBUTION DE MASQUES GRAND PUBLIC AUX HABITANTS DE CAPENS

OFFERTS PAR LE DEPARTEMENT ET LA REGION

A partir du **4 juin 2020 vous pourrez venir retirer en mairie** un masque grand public (pour les + de 12 ans et les adultes).

Heures d'ouvertures au public :

- Mardi 9H - 12H

- Mercredi 13H30 -16H30

- Jeudi 9H -12H

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

1. Bien se laver les mains

2. Mettre les élastiques derrière les oreilles

ou

Nouer les lacets derrière la tête et le cou

3. Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

1. Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques

2. Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

ou

60°

s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

3. Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-031 6-001-2003 – 30 avril 2020